

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-47
Référence Nomenclature n°9.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Générale

Service en charge : Cabinet du Maire

Objet : Vœu en faveur du maintien de l'école du Parc à l'attention du Monsieur le Maire de Firminy et de son équipe municipale déposé par les élus de la liste Ensemble Pour Firminy

Nous avons appris avec stupeur le projet du maire de Firminy de fermer l'école maternelle du Parc pour faire des économies budgétaires, des économies d'énergie.

Tous les maires sont confrontés à des difficultés budgétaires, mais aucun ne ferme une école car l'éducation des enfants, leur avenir doivent être une priorité de tout élu.

Dès l'annonce, les parents d'élèves se sont mobilisés, choqués par ce projet. Ainsi une maman sur TL7 déclarait : « ma fille de 5 ans pleure son école, cette école je l'aime par-dessus tout. Quand je vois comme ça impacte mon enfant, forcément en tant que maman ça blesse ». De nombreuses mamans se sont exprimées, choquées, révoltées voire traumatisées par cette annonce.

Ce projet est d'autant plus incompréhensible que nous avons la chance d'avoir dans cette école deux enseignantes reconnues pour leur travail et en poste depuis des années, ce qui est une chance tout d'abord pour les enfants et aussi pour les parents. En effet un bon nombre d'écoles sont confrontées à des changements réguliers d'enseignants.

En plus c'est la seule école publique du centre-ville et donnant directement dans le parc Vincent Brunon, permettant des activités de plein air à proximité.

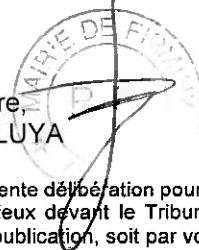
Pour toutes ces raisons, les élus du Conseil Municipal de Firminy s'opposent à la fermeture de l'école du Parc de Firminy.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres présents,
7 voix Pour,
25 Contre (Liste Union Pour Firminy),

- **REJETTE** le vœu déposé par les élus de la liste Ensemble Pour Firminy en raison que la situation de l'évolution de la carte scolaire n'a pas été acté en Conseil Départemental de l'Education Nationale,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 31 janvier 2023

Le Maire
Julien LUYA



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 31 JANVIER 2023

Vœu en faveur du maintien de l'école du Parc à l'attention du Monsieur le Maire de Firminy et de son équipe municipale

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 24 Janvier 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 31 Janvier 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18 h 20), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 18 h 29), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal (jusqu'à 22 h 22), M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle (à partir de 18 h 16), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CHALAND Christophe à M. MADO Patrick (jusqu'à 18 h 20), M. ZEDDA Marc à CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), M. GRANGE Gaëtan à Mme CAMOSSO Jacqueline (jusqu'à 18 h 29), Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent (à partir de 22 h 22), Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 16).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MAISONNEUVE Marie.

ABSENT : M. CHANUT (jusqu'à 18 h 15), M. ZEDDA Marc (jusqu'à 18 h 15), Mme CREGO Tiffanie.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	1
Nombre de votants :	32